

Le puits

En résumé,

Le puits est connu par une délibération de Juillet 1742 de l'Assemblée des Conseils mais sa localisation n'est alors portée sur aucun document.

Pour en savoir plus,

Des travaux effectués en 1965 et 1970 pour poser des canalisations d'adduction d'eau et de tout-à-l'égout, détruisent partiellement le sommet de la voûte hémisphérique. Son emplacement exact ne sera toutefois pas matérialisé.

C'est à l'occasion de travaux, pour réaménager le revêtement du sol de la place où il avait été creusé, que cet ouvrage sera redécouvert en 1996. Une fouille a donc été effectuée en urgence avant l'opération de rénovation.

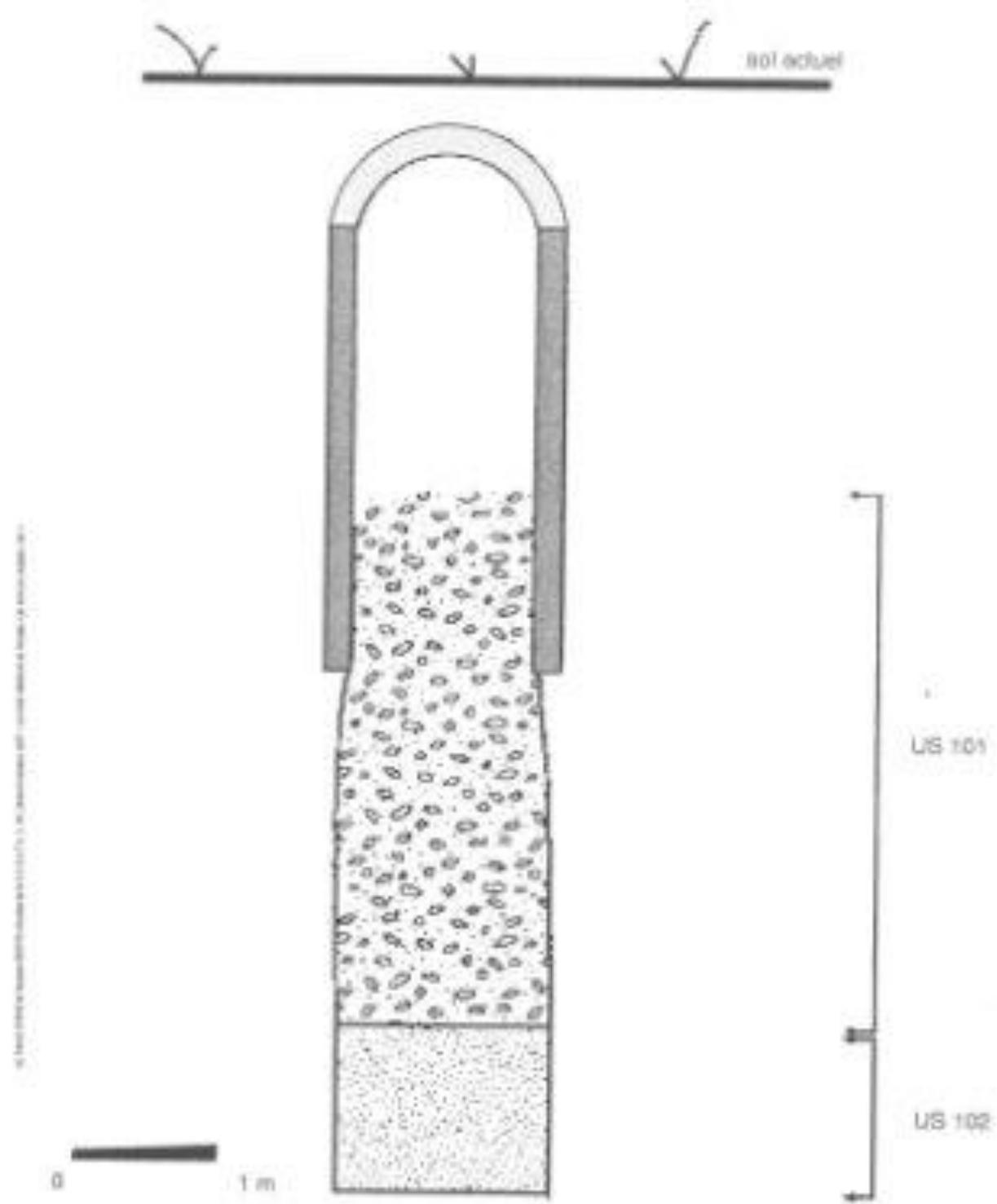


Figure 2 : Coupe du puits.

Les structures du puits.

Le puits a été creusé dans le substrat naturel, constitué de grès rouges relativement friables. A l'origine, ses parois sont renforcées dans leur partie haute, sur une hauteur de 4 m, par une maçonnerie de 0,40 m d'épaisseur, constituée de blocs de grès local, en moyen appareil, liés à la chaux. De section arrondie, son diamètre est de 1,40 m.

Les parois de la partie inférieure, qui s'évasent légèrement, ont été laissées brutes de creusement. Le diamètre au fond est de 1,60 m. Dans ce segment du puits, sept marches ont été creusées dans la paroi du puits. Elles sont disposées en alternance par rapport à une ligne verticale et espacées de 0,60 m. Leur hauteur est de 0,15 m, leur largeur de 0,10 m et leur profondeur de 0,05/0,07 m.

Lors des travaux de 1742, le puits est surmonté d'une voûte hémisphérique, dont la base prend appui sur le mur préexistant. La voûte qui obture complètement l'ouverture supérieure, haute de 1,40 m, est construite en blocs de tuf, en moyen appareil, liés à la chaux. Son sommet est situé à 0,80 m par rapport au sol actuel.

Compte-tenu des bouleversements entraînés par les travaux de 1742, le sol primitif de la place où s'ouvrait le puits n'a pu être retrouvé.

La stratigraphie du puits.

La fouille a été conduite jusqu'à 8,50 m de profondeur à compter du niveau du sol actuel.

Une première couche de comblement, s'étageant de 3 m à 7 m de profondeur, est constituée de matériaux de destruction divers où prédominent pierres, fragments de mortiers de chaux, tuiles, fragments de récipients en céramique et ossements d'animaux. Cette couche correspond à l'abandon du puits.

De 7 m à 8,50 m de profondeur, le remblaiement est homogène, et formé uniquement de sable gris, constitué aux dépens du grès du substrat. Cette couche correspond à l'utilisation du puits.

La fouille a été arrêtée à ce niveau en raison de la remontée de l'eau et de l'absence de moyens techniques permettant d'assurer la sécurité. Toutefois, l'homogénéité de la couche de sable pratiquement stérile en artefacts humains, et la remontée de l'eau, laissent penser que l'on n'est vraisemblablement pas loin du fond du puits.

Le matériel archéologique.

Céramique à décor incisé et rehaussé d'engobe, sgraphito tardif de XVIIe siècle

Céramique à décor engobé du XVII-XVIIIe siècle.

Céramique à engobe d'Albisola

Céramique à glaçure monochrome beige, brune et verte.

	Mouton	Chèvre	Porc	Vache	Cerf
Chauvilles O.					
Crânes	2	2		1	
Vertébres/Côtes	1		1	3	
Scapulas					
Humérus					
Radio-Ulnes	2	1			
Pelvis					
Fémuro	1			2	
Tibias			1		1
Métopodes	3	4	1		
Carp/tars/phal					
Total	9	4	3	9	2

Tab. 1 - Les espèces

Mouton	Métacarpe	Qd. 106, E	Bp 23,5	SD 15,5	Bd 27
Chèvre	Métacarpe	Qd. 125, 1	Bp 23,5	SD 14	Bd 25,2
Vache	Phalange 1 Ant.	57	28	22,5	24
Vache	Phalange 1 Ant.	80,2	26	23	26
Cerf	Tibia	Bd 37,0	SD 35,8		
		Qd. 53,5	SD 47,5	Lm 27	Bd 31
	Tarsus			Lm 28	

Tab. 2 - Les mesures biométriques

Tesson de céramique pisane à décor à la croix de XIVe siècle.

Os divers de mouton, chèvre, porc, vache, cerf.

Tesson de marmite à pâte grise de type C, catégorie B3 de Rougiers (Demians d'Archimbaud 1981) datée du milieu XIIIe siècle-XIVe siècle.

Datation du remplissage du puits.

La céramique trouvée dans la couche sableuse atteste que le puits est utilisé dès le milieu du XIIIe siècle et durant le XIVe siècle. Le hiatus chronologique entre cette couche et la couche d'abandon datée du XVIIe-XVIIIe siècle peut s'expliquer par des curages réguliers du puits.

Conclusion.

L'église Notre Dame, qui s'élève sur la place du micocoulier où est creusé le puits, est construite vers la fin du XI^{le} siècle ou au début du XII^{le} siècle, par référence à ses caractères architecturaux car elle n'est signalée dans aucun texte. Elle est située en dehors du rempart limitant le *castrum*, dont le premier texte mentionnant le donjon est du 15 Décembre 1250 (Sauze 1993, 63 et 84). Des chartes du XI^{le} siècle font déjà état du noyau fortifié du castrum (Sauze 1993, 54). Il est vraisemblable que le puits a été creusé lors du remodelage du quartier entraîné en particulier par l'édification de l'édifice religieux. La céramique découverte dans la partie la plus profonde est un argument en faveur de cette hypothèse chronologique.

Le comblement partiel du puits est vraisemblablement lié à sa non utilisation, à la suite de la mise en service de l'aqueduc amenant au Parage l'eau de la source Sainte-Cécile, située au nord-est du village. Les premières mentions de cet aqueduc sont de 1630-1631 et concernent la « réparation du conduit des fontaines et le pavage du chemin de Sainte-Cécile » (A.M., série CC). Dans les archives municipales on retrouve encore le 1^{er} Août 1706 « *réparation du conduit des fontaines* » et le 7 Décembre 1710 « Le conduit des fontaines qui se trouve rompu vis-à-vis de la chapelle de La Nonciade » (A.M. BB 16). En Juillet 1738, élaboration du règlement général des eaux et sources du Terroir des Arcs et des fontaines du dit lieu (A.M. DD 18).

Un segment de cette conduite d'eau est encore visible au quartier du Thélon. Il s'agit d'une galerie, à voûte arrondie, construite en blocs de grès ou de tuf liés à la chaux, les parois sont parfois creusées dans le grès rouge. Le conduit présente régulièrement une banquette latérale du côté du talus, dans lequel elle est édifiée. Au niveau d'un regard situé dans une propriété privée il existe, au fond, un puisard de décantation.

Après avoir servi pendant un temps de dépotoir, le puits a dû être fermé par mesure de sécurité.

A la suite de la fouille de 1996, le puits a été recouvert d'une dalle de béton munie d'une trappe, fermée par une plaque de fonte, permettant d'y accéder au besoin. Au niveau du sol de la place, son emplacement a été matérialisé par une dalle en pierre placée au centre d'un cercle de pavés.

*L'intégralité de ce texte a été rédigé par Franck DUGAS et Jacques BERATO : il s'agit d'un extrait des Annales de la S.S.N.A.T.V., t. 49, 2ème trimestre 1997 intitulé « Le Puits Médiéval du Parage, Les Arcs sur Argens, Var ».

* La marmite est une marmite de type B3. Elle provient des fouilles archéologiques de Rougiers. La photographie a été prise par M. Rigoir et les schémas ont été réalisés par MM. J.-M. Allais et J.-P. Pelletier et Borély. L'ensemble a été publié dans l'ouvrage de G. Démians d'Archimbaud, Les fouilles de Rougiers, éd. CNRS, 1980.